

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 99-10

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni à Montréal les 21 et 22 octobre 1999. M. William Nitze des États-Unis, présidait la séance, alors que M^{me} Norine Smith et M. José Luis Samaniego représentaient respectivement le Canada et le Mexique. M. Jonathan Plaut, représentait le CCPM et la directrice exécutive de la CCE, M^{me} Janine Ferretti, représentait le Secrétariat. Le secrétaire du Conseil, M. Marc Paquin, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat participaient également à cette session (voir l'annexe A).

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément aux Règles de procédure du Conseil, les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'annexe B.

Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive

Conformément aux Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive met les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat, y compris de l'état des communications visées à l'article 14 de l'ANACDE, et souligne les questions qui réclament l'attention du Conseil. Les notes de la directrice exécutive figurent à l'annexe C.

Point 3 Compte rendu du président du CCPM

Le président du CCPM met les représentants suppléants au courant des activités du Comité. Il mentionne certains des points enregistrés dans le compte rendu sommaire de la session du CCPM n^o 99-04, tenue les 16 et 17 septembre 1999. Il fait particulièrement état : du Rapport du CCPM au Conseil n^o 99-04 sur la discussion en plénière concernant les futurs projets au programme de la CCE pour 2000 à 2002; de l'avis du CCPM n^o 99-10 concernant la promotion de la participation des peuples autochtones aux travaux de la CCE; de l'avis du CCPM n^o 99-12 concernant des méthodes pour améliorer la partie publique de la session ordinaire du Conseil. Le président du CCPM souligne, en outre, qu'il est important que les Parties nomment de nouveaux membres pour remplir les postes vacants du CCPM. Les représentants suppléants déclarent que leurs processus internes sont en bonne voie à ce sujet et s'attendent à ce que ces postes soient comblés sous peu.

Le président du CCPM soulève également la question de la biosécurité et de l'amélioration des mesures d'intervention rapides/à court terme aux stress environnementaux.

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Les représentants suppléants adoptent les comptes rendus sommaires des sessions n^{os} 99-00 et 99-08.

Point 5 Mise à jour et décisions sur les questions financières de la CCE**Point 5.1 Contributions pour 1999 et 2000**

Sur la base d'une proposition du Secrétariat, les représentants suppléants conviennent de choisir le taux de change du 15 décembre 1999 pour convertir les contributions des Parties au financement de la CCE pour 2000, et ce, conformément à la résolution du Conseil n° 99-05.

Le Secrétariat fait une mise à jour sur l'état des contributions des Parties en 1999. Il mentionne que le Canada et les États-Unis ont totalement payé leur contribution pour 1999, et que le Mexique, selon son calendrier de versements, a payé 2 428 000 \$US jusqu'à présent. Ce pays indique que le solde de 500 000 \$US est sur le point d'être versé au Secrétariat.

Point 5.2 Remboursement de taxes

Le Canada fait le bilan de son examen interne et du processus d'approbation du protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et la CCE concernant les immunités, les privilèges fiscaux et les autorisations. Il indique qu'il s'agit d'une situation très complexe et que malgré le fait que cette question n'ait pas encore été résolue, les discussions se poursuivent afin de faire progresser le dossier.

La question du remboursement des impôts par le gouvernement des États-Unis n'est pas discutée.

Point 5.3 Excédent de 1998

Les représentants suppléants demandent au Secrétariat de réexaminer les états financiers à la fin de 1998 et de leur présenter une nouvelle proposition, le cas échéant.

Point 5.4 Excédent de 1996

Les représentants suppléants adoptent la résolution n° 99-07 concernant l'utilisation des fonds excédentaires de l'exercice 1996 de la CCE (annexe D).

Point 5.5 Suivi de l'examen du rendement de la CCE par la société Deloitte & Touche

Les représentants suppléants conviennent qu'en général, des services d'interprétation seront assurés dans les trois langues au cours des réunions, à moins que les participants y renoncent expressément à l'avance.

Les représentants suppléants se disent également d'accord avec la politique de réservation des billets d'avion sept jours à l'avance, dont fait mention la directrice exécutive dans sa note de service en date du 14 septembre 1999, afin de donner suite à l'examen du rendement de la CCE par la société Deloitte & Touche.

Les représentants suppléants conviennent également d'examiner les travaux et le rendement de tous les groupes de travail de la CCE à tour de rôle, à commencer par le groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC), suivi du Groupe de travail nord américain en matière d'application et d'observation de la législation environnementale. Ces examens ont notamment pour but de déterminer s'il est possible de réduire les frais de déplacement qu'assume la CCE sans entraver l'efficacité de ces groupes.

Point 6 Examen du projet de plan de programme pour 2000 à 2002

Les représentants suppléants examinent le projet de plan de programme pour 2000 à 2002 et approuvent, en principe, divers projets proposés pour 2000. Les Parties conviennent également de transmettre des commentaires particuliers au Secrétariat au cours de la semaine qui suit et de poursuivre leur examen dans le cadre de leur réunion du mois de novembre.

Point 7 Rapport relatif à la santé des enfants et à l'environnement

Le Secrétariat présente une proposition relative à la santé des enfants et à l'environnement, élaborée à la suite d'une demande à cet effet formulée par le Conseil en juin 1999. Les représentants suppléants demandent au Secrétariat d'entrer en communication avec les spécialistes des Parties afin d'élaborer, avant la session des représentants suppléants du mois de novembre, une proposition révisée tenant compte des risques que représente pour la santé des enfants tout ce qu'ils peuvent manger, boire et respirer, de même que des indicateurs connexes de l'état de l'environnement. Cette nouvelle proposition du Secrétariat fera également état des besoins en matière de ressources financières.

Point 8 Articles 14 et 15 de l'ANACDE

Point 8.1 Directives sur la constitution des dossiers factuels

Les représentants suppléants conviennent de débiter, à leur session de novembre 1999, les discussions sur l'élaboration de procédures relatives à la constitution des dossiers factuels. Les Parties échangeront leurs commentaires par écrit sur ces procédures et le Secrétariat regroupera ces commentaires en un seul document. Le président du CCPM soutient qu'il faudrait que le public contribue à l'établissement de ces procédures, que ce soit dans leur version provisoire ou définitive, avant qu'elles ne soient adoptées. Entre-temps, les représentants suppléants conviennent également d'aborder, cas par cas, toute question relative à la préparation des dossiers factuels.

Point 8.2 Confidentialité des renseignements

Les représentants suppléants remettent l'examen de cette question à leur prochaine session.

Point 9 Évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers

Donnant suite à une demande du Conseil, formulée au cours de sa session ordinaire de juin 1999 à Banff, le Secrétariat remet aux représentants suppléants un rapport sommaire sur les arrangements transfrontaliers existants aux niveaux étatique et provincial.

Point 10 Autorisation de publier le cadre de participation du public aux activités de la CCE

Les représentants suppléants approuvent la version finale du cadre de participation du public aux activités de la CCE et autorisent sa publication.

Point 11 Réponses du Conseil aux demandes de renseignements du public en suspens**Point 11.1 *Centro Mexicano de Derecho Ambiental (CEMDA) : Dossier factuel relatif à l'île de Cozumel***

Les représentants suppléants approuvent le texte ébauché par le Comité permanent général (CPG) en guise de réponse conjointe à la lettre du CEMDA. À titre de président, le membre américain du Conseil signera cette lettre au nom de ce dernier.

Point 11.2 *Alberta Wilderness et coll. : alinéa 10(6)a), paragraphes 20(3), 21(1) et 21(2) de l'ANACDE et conformité du gouvernement de l'Alberta aux articles 3 et 4 et au paragraphe 20(3)*

Les représentants suppléants approuvent le texte ébauché par le Comité permanent général (CPG) en guise de réponse conjointe à la lettre de l'Alberta Wilderness et coll. À titre de président, le membre américain du Conseil signera cette lettre au nom de ce dernier.

Point 11.3 *Sierra Club du Canada, Conseil des Canadiens et Greenpeace Canada : chapitre 11 de l'ALÉNA et suspension des causes relatives à S.D. Myers, à Sun Belt Water Inc. et à Pope & Talbot Inc.*

Les représentants suppléants conviennent de poursuivre leur étude de cette question.

Point 12 Autres questions

Aucune autre question n'a fait l'objet de discussions sous ce point.

Point 13 Prochaines sessions des représentants suppléants

Les représentants suppléants confirment leur participation aux réunions suivantes, lesquelles se tiendront à Montréal :

- **Session n° 99-11, les 18 et 19 novembre 1999**

Cette session visera l'adoption de la version révisée du plan de programme pour 2000 à 2002 ainsi que de tous projets en suspens figurant dans les Programme et budget pour 2000. L'après-midi du 19 novembre sera consacrée à une réunion conjointe avec des spécialistes des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) et des représentants du Groupe de travail sur la GRPC.

- **Atelier sur l'environnement et le commerce et réunion des fonctionnaires de l'environnement et du commerce, les 13 et 14 décembre 1999**

Tel que les représentants suppléants en ont convenu au cours de la session n° 99-08, un atelier sur l'environnement et le commerce se tiendra le 13 décembre 1999 au Secrétariat de la CCE. Il sera suivi le lendemain, le 14 décembre, par une réunion des fonctionnaires de l'environnement et du commerce en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE.

Point 14 Levée de la séance

Le président lève la séance.

Rédigé par Marc Paquin, secrétaire du Conseil.

SESSION 99-10 DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS

Montréal, Canada, 21-22 octobre 1999

Délégations

CANADA

Représentant suppléant Norine Smith, Environment Canada
Christine Guay, Environment Canada
Jenna MacKay-Alie, Environment Canada
Rita Cerutti, Environment Canada
Carol Smith Wright, DFAIT
Denis Langlois, DFAIT
Camille Mageau, Department of Fisheries and Oceans

MEXIQUE

Représentant suppléant José Luis Samaniego, SEMARNAP
Mario Aguilar, SEMARNAP
Véronique Déli, SEMARNAP
Jurgen Hoth, Mexican Embassy

ÉTATS-UNIS

Représentant suppléant William Nitze, EPA Office of International Activities
Lorry Frigerio, EPA Office of International Environmental Policy
Anne Rowley, International Environmental Law Office

CCPM

Jonathan Plaut, Chair of JPAC
Manon, Pepin, JPAC Coordinator

**ÉBAUCHE DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 99-10**

Se tiendra au Secrétariat de la CCE
le jeudi, 21 octobre 1999, de 9 h 30 à 19 h 00
et le vendredi le 22 octobre 1999, de 8 h 30 à 15 h 30

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive
- Point 3 Compte rendu du président du CCPM
- Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires
- Point 5 Mise à jour et décisions sur les questions financières de la CCE
- Point 6 Examen du projet de plan de programme pour 2000 à 2002
- Point 7 Rapport relatif à la santé des enfants et à l'environnement
- Point 8 Articles 14 et 15 de l'ANACDE
- Point 9 Évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers
- Point 10 Autorisation de publier le cadre de participation du public
- Point 11 Réponses du Conseil aux demandes de renseignements du public en suspens
- Point 12 Autres questions
- Point 13 Prochaine session des représentants suppléants
- Point 14 Levée de la séance

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 99-10 ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au paragraphe 9(6) de ses Règles de procédure, le Conseil doit adopter l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. Les représentants suppléants sont invités à adopter l'ordre du jour de la séance.

DOCUMENT :

- Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 30-9-99) C/C.01/99-10/AGEN/01/Rev.1

Point 2 Compte rendu de la directrice exécutive

Aux termes du paragraphe 5(3) des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive peut faire des exposés oraux ou écrits au Conseil. La directrice exécutive mettra donc les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat et soulignera les questions qui réclament l'attention du Conseil.

DOCUMENT :

- Notes de la Directrice Exécutive (à distribuer)

Point 3 Compte rendu du président du CCPM

Le président du CCPM mettra les représentants suppléants au courant des activités du Comité.

DOCUMENTS :

- Compte rendu de la session 99-04 du CCPM tenue les 16-17 septembre 1999 (distribué le 12-10-99, avec les annexes suivantes)
- Rapport au Conseil no 99-04 : Compte rendu de discussion en plénière sur les futurs projets du plan de programme de la CCE pour 2000 à 2002
- Avis au Conseil no. 99-11 : Programme d'action nord-américain : Projet de plan de programme de la CE pour 2000 à 2002
- Avis au Conseil no. 99-10 : Promotion de la participation des peuples autochtones aux travaux de la Commission de coopération environnementale
- Avis au Conseil no. 99-12 : Méthodes pour améliorer la partie publique de la session ordinaire du Conseil

Point 4 Adoption des comptes rendus sommaires

Conformément à l'article 11 des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive a rédigé les comptes rendus sommaires des sessions des représentants suppléants. Aux termes du même article, les intervenants ont la possibilité d'apporter des corrections à leurs observations avant que les comptes rendus soient définitivement adoptés par le Conseil. Les représentants

suppléants sont invités à examiner et à adopter les comptes rendus sommaires des sessions n^{os} 98-08, 99-09 et 99-00.

DOCUMENTS :

- a) Compte rendu sommaire de la session n^o 99-08 (distribué le 24-08-99) C/C.01/99-08/SR/01/Rev.6
- b) Compte rendu sommaire de la session n^o 99-00 (distribué le 7-10-99) C/C.01/99-00/SR/01/Rev.4
- c) Compte rendu sommaire de la session n^o 99-09 (distribué le 18-10-99) C/C.01/99-09/SR/01
- d) Note de service du président du CCPM en date du 14 juillet 1999 concernant les modifications aux Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE

Point 5 Mise à jour et décisions sur les questions financières de la CCE

Les représentants suppléants sont invités à discuter de diverses questions financières et à prendre des décisions, le cas échéant.

Point 5.1 Contributions pour 1999 et 2000

Le Secrétariat fera une mise à jour sur l'état des contributions des Parties pour 1999.

En outre, sur la base d'une proposition du Secrétariat, les représentants suppléants sont invités à arrêter la date du taux de change des contributions au financement de la CCE pour 2000, et ce, conformément à la résolution du Conseil n^o 99-05 (à savoir, fixer la date du taux de change qui servira à convertir le budget de la CCE au montant de neuf millions de dollars américains en dollars canadiens, et convertir ainsi la quote-part des Parties dans leur propre devise, si nécessaire).

DOCUMENTS :

- a) Rapport financier trimestriel au 30 juin 1999 (distribué le 17-8-99)
- b) Résolution du Conseil n^o 99-05 : Financement de la CCE pour 2000

Point 5.2 Remboursement de taxes

En vertu de la résolution du Conseil n^o 95-04, le Secrétariat a transmis aux Parties, le 28 avril 1999, pour fins d'examen et d'approbation, une version révisée du projet d'accord entre le gouvernement du Québec et la CCE concernant les immunités, les privilèges fiscaux et les autorisations. Le Canada est censé faire une mise à jour sur l'état d'achèvement de son processus d'examen et d'approbation dudit accord. Le gouvernement du Québec attend que cet accord soit signé pour rembourser à la CCE un montant de taxe de vente de 1 000 000 \$CAN environ, et pour officialiser les arrangements spéciaux concernant l'assurance-santé provinciale, les permis de conduire, le droit à l'éducation en anglais, etc.

DOCUMENTS :

- a) Rapport financier trimestriel au 30 juin 1999 accompagné d'une note de service de la directrice exécutive en date du 17 août 1999 – troisième paragraphe (distribués le 18-8-99)

- b) Projet d'accord entre le gouvernement du Québec et la CCE concernant les immunités, les privilèges fiscaux et les autorisations; ébauche révisée du 15 avril 1999 (distribuée le 28-4-99)
- c) Lettre du 19 mai 1999 d'Environnement Canada
- d) Lettre du 15 juillet 1999 de la Semarnap
- e) Résolution du Conseil n° 95-04

Point 5.3 Excédent de 1998

Les représentants suppléants sont invités à officialiser l'utilisation de l'excédent de 1998 tel que le Secrétariat l'a recommandé dans le deuxième paragraphe de la note de service de la directrice exécutive en date du 17 août 1998 (voir le deuxième paragraphe).

DOCUMENTS :

- Rapport financier trimestriel au 30 juin 1999 accompagné d'une note de service de la directrice exécutive en date du 17 août 1999 (distribués le 18-8-99)

Point 5.4 Excédent de 1996

Les représentants suppléants sont conviés à adopter une résolution afin de proroger la période fixée dans la résolution du Conseil n° 98-13 concernant l'utilisation de l'excédent de 1996.

DOCUMENTS :

- a) Résolution du Conseil n° 98-13 : Utilisation des fonds excédentaires de l'exercice 1996 de la CCE
- b) Ébauche de résolution du Conseil : Utilisation des fonds excédentaires de l'exercice 1996 de la CCE (distribuée le 14-10-99)

Point 5.5 Suivi de l'examen du rendement de la CCE par la société Deloitte & Touche

Le Secrétariat mettra les représentants suppléants au courant de l'état de l'application des recommandations formulées par la société Deloitte & Touche à la suite de son examen du rendement de la CCE. Les représentants suppléants pourraient faire des commentaires sur l'application de ces recommandations, le cas échéant.

DOCUMENT :

- Note de service de la directrice exécutive en date du 15-9-99 concernant le suivi de l'examen du rendement de la CCE et donnant un aperçu des possibilités de réduction des coûts (distribué le 15-9-99)

Point 6 Examen du projet de plan de programme pour 2000 à 2002

Les représentants suppléants sont censés examiner le projet de plan de programme pour 2000 à 2002 et approuver et adopter les programme et budget pour 2000 dont copie est jointe.

DOCUMENT :

- Programme d'action nord-américain, projet de programme triennal 2000–2002 (distribué le 15-09-99)

Point 7 Rapport relatif à la santé des enfants et à l'environnement

Le Secrétariat présentera une proposition relative à la santé des enfants et à l'environnement, élaboré à la suite d'une demande à cet effet formulée par le Conseil en juin 1999.

DOCUMENT :

- Note de service de la directrice exécutive en date du 8 octobre 1999 relative à la santé des enfants et à l'environnement et ébauche de la table des matières d'un rapport sur l'utilisation des pesticides et sur la santé des enfants en Amérique du Nord (distribué le 8-10-99)

Point 8 Articles 14 et 15 de l'ANACDE

Point 8.1 Directives sur la constitution des dossiers factuels

Les représentants suppléants sont conviés à discuter de la portée et de l'échéancier de l'élaboration de directives concernant la constitution des dossiers factuels et à considérer l'élaboration de directives provisoires.

DOCUMENTS :

- a) Document de réflexion : *A Policy for the CEC Secretariat with respect to the preparation of factual records under Article 15 of NAAEC* (distribué par le Canada le 13-10-99)
- b) Procédures internes du Secrétariat relatives à la constitution des dossiers factuels (distribué le 18-5-99)
- c) Note de service de la directrice exécutive aux représentants suppléants en date du 28 septembre 1999 au sujet des lignes directrices visées à l'article 15 de l'ANACDE.

Point 8.2 Confidentialité des renseignements

Les représentants suppléants sont censés examiner les questions soulevées dans la note de service de la directrice exécutive en date du 13 octobre 1999 au sujet de la confidentialité des renseignements fournis au cours du processus entrepris aux termes de l'article 14 de l'ANACDE.

DOCUMENT :

- a) Note de service de la directrice exécutive aux représentants suppléants en date du 13 octobre 1999 au sujet d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Point 9 Évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers

Comme suite à la demande formulée par le Conseil lors de sa session ordinaire tenue en juin 1999 à Banff, le Secrétariat remettra aux représentants suppléant un résumé des arrangements transfrontaliers existants aux niveaux étatique et provincial. Les représentants suppléants pourraient vouloir discuter des prochaines étapes.

DOCUMENTS :

- a) Note d'information du Secrétariat sur l'ÉIET
- b) Lettre du représentant suppléant des États-Unis adressée à la représentante du Canada en date du 21 septembre 1999 (distribuée le 23-9-99)

Point 10 Autorisation de publier le cadre de participation du public

Au cours de sa session ordinaire de juin 1999, à Banff, le Conseil a approuvé, en principe, l'ébauche du cadre de participation du public aux activités de la CCE, sous réserve d'une révision linguistique dont les Parties ont été chargées. Conformément à la directive des représentants suppléants formulée au cours de sa session 99-08, un groupe de travail a été convoqué afin de parachever le cadre à la lumière des commentaires des Parties. Les représentants suppléants sont invités à prendre note de l'état de la révision linguistique et, le cas échéant, d'approuver la version finale de ce cadre d'autoriser sa publication.

DOCUMENTS :

- Ébauche du cadre de participation du public, révision 9 (sera distribué)

Point 11 Réponses du Conseil aux demandes de renseignements du public en suspens

Les représentants suppléants sont invités à discuter et à parachever les réponses du Conseil aux demandes de renseignements du public.

Point 11.1 *Centro Mexicano de Derecho Ambiental (CEMDA) : Dossier factuel relatif à l'île de Cozumel*

Tel que convenu lors de leur dernière session, les représentants suppléants sont censés examiner la proposition du Mexique en guise de réponse à la demande de CEMDA.

DOCUMENTS :

- a) Lettre du CEMDA en date du 10 novembre 1998 (distribuée le 25-11-98)
- b) Ébauches de réponses en date des 14 avril, 10 mai et 17 mai 1999 (distribuées le 27-8-99)
- c) Propositions du Mexique (sera distribué)

Point 11.2 *Alberta Wilderness et coll. : alinéa 10(6)a), paragraphes 20(3), 21(1) et 21(2) de l'ANACDE et conformité du gouvernement de l'Alberta aux articles 3 et 4 et au paragraphe 20(3)*

Tel que convenu lors de leur dernière session, les représentants suppléants sont censés examiner la proposition du Canada relative concernant la réponse à la demande de Alberta Wilderness et coll.

DOCUMENTS :

- a) Lettre de l'Alberta Wilderness et coll. en date du 8 mars 1999 (distribuée le 10-3-99)
- b) Accusé de réception de la ministre canadienne de l'Environnement en date du 10 mai 1999
- c) Document de travail et ébauche de réponse élaborés par le Canada (distribués le 18-10-99)

Point 11.3 Sierra Club du Canada, Conseil des Canadiens et Greenpeace Canada : chapitre 11 de l'ALÉNA et suspension des causes relatives à S.D. Myers, à Sun Belt Water Inc. et à Pope & Talbot Inc.

DOCUMENTS :

- a) Version électronique, en date du 4 mai 1999, de la lettre du Sierra Club du Canada, du Conseil des Canadiens et de Greenpeace Canada (télécopiée le 18-10-99)
- b) Réponse du ministre canadien du Commerce international en date du 14 mai 1999
- c) Réponse de la ministre canadienne de l'Environnement en date du 9 juin 1999
- d) Lettre du Sierra Club du Canada, du Conseil des Canadiens et de Greenpeace Canada en date du 17 septembre 1998
- e) Réponse du Conseil de la CCE en date du 1^{er} décembre 1998
- f) Lettre du Conseil de la CCE à la Commission du libre-échange (CLÉ) en date du 1^{er} décembre 1998

Point 12 Autres questions

Au moment d'établir le présent ordre du jour, le Secrétariat n'avait aucune question à inscrire sous ce point.

DOCUMENT : Aucun

Point 13 Prochaines sessions des représentants suppléants

La participation des représentants suppléants aux sessions qui suivent, prévues à Montréal, a été confirmée.

DOCUMENT :

- Projet de calendrier des sessions des représentants suppléants C/C.01/98-08/PLAN/01/Rev.5

Point 13.1 Session n° 99-11, les 18 et 19 novembre 1999

Cette session visera l'adoption de la version révisée du plan de programme pour 2000 à 2002 ainsi que de tous projets en suspens figurant dans les Programme et budget pour 2000. L'après-midi du 19 novembre sera consacrée à une réunion conjointe avec des spécialistes des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP).

Point 13.2 Atelier sur l'environnement et le commerce et réunion des fonctionnaires de l'environnement et du commerce, les 13 et 14 décembre 1999

Tel que les représentants suppléants en ont convenu au cours de la session n° 99-08, un atelier sur l'environnement et le commerce se tiendra le 13 décembre 1999 au Secrétariat de la CCE. Le lendemain, le 14 décembre, il sera suivi par une réunion des fonctionnaires de l'environnement et du commerce en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE.

Point 14 Levée de la séance

Le président est invité à lever la séance.

Notes for Report of the Executive Director
Meeting of the Alternate Representatives
October 21-22,1999

Follow-up to Council Meeting

- As a follow up to the Minister's request that the Secretariat develop a proposal for examining pesticides as a potential issue to address in the context of children's health and the environment, a draft table of contents was forwarded to the Parties. The Secretariat briefly considered other issues related to children's health and the environment including lead, tobacco, indoor air quality, urban air quality, and water quality.
- The Secretariat is forwarding to the Parties a draft report providing a base of information regarding current practices relevant to TEIA among the border states and provinces. The Parties are asked to review this report and identify additional information to be included in the report which might be helpful to the Parties as they begin to determine next steps in developing a formal agreement.

Program

- The Secretariat submitted to Council for its review and approval the proposed Three-Year program plan on Sept.14, 1999.
- Organization of the Trade and Environment workshop is well underway. Attached please find list of invitees and agenda.
- Phase II of the Mercury Regional Action Plan was released for public comments on August 17, 1999. Closing date for public comments is October 22, 1999. The SMOC Working Group will review and consider the comments as they finalize the Mercury NARAP. Council will be able to release the finalized NARAP in February 2000.
- The Secretariat released the market study on shade coffee : « Measuring Consumer Interest in Mexican Shade-Coffee » at a press event at Café Rico in Montreal.

SEM-Article 14 and 15

- As noted in my memo to the Alt. Representatives of September 28, 1999 the Secretariat has been implementing the revised guidelines.
- The Secretariat is making considerable progress in processing, reviewing and taking action on the outstanding submissions. Attached please find an update on the status of submissions.

- The Secretariat has received two submissions recently. On October 15th, the *Instituto de Derecho Ambiental* filed a revised submission concerning the explosions in the city of Guadalajara. On October 17, Methanex Corporation filed a submission alleging failure to enforce environmental regulations concerning underground storage tanks in California.

NAFEC

- Twenty-five grants were announced on October 18, 1999. Attached please find a list of grants approved by the NAFEC committee.

Communications

- Please welcome Charles Dickson who will be directing the communications group.
- The Secretariat is preparing for Council's review a letter for the 1998 Annual Report to be signed by the Ministers. The Parties and JPAC will receive the annual report for their review mid-November 1999.

Administration and Finance

- The Secretariat has further initiated actions to implement the efficiency and effectiveness recommendations made by Deloitte and Touche. They were forwarded to the Alternate Representatives on September 14, 1999.
- As a follow-up to Resolution 99-05, the Secretariat proposes that December 15th be the date at which the exchange rate is finalized.
- Attached please find an advance English copy of the September financial report.
- Searches are underway for replacements for : Sarah Richardson who has left the CEC Secretariat, and Martha Rosas and Jack Person who are leaving in December and November respectively. Erica Phipps, program manager for the North American PRTR program will be joining us November 1.

Montréal, le 22 octobre 1999

RÉSOLUTION DU CONSEIL N^o 99-07

Utilisation des fonds excédentaires provenant de l'exercice financier 1996 de la Commission de coopération environnementale (CCE)

LE CONSEIL :

CONSCIENT de la nécessité de veiller à ce que les ressources financières de la CCE soient constamment utilisées à bon escient et qu'elles peuvent permettre d'obtenir ou d'intégrer des fonds de contrepartie de diverses autres institutions et organisations;

RAPPELANT que le 26 juin 1998, à Mérida, par voie de résolution n^o 98-13, il fut convenu que les fonds excédentaires de l'exercice financier 1996 servent à financer les composantes de renforcement des capacités du Projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC), tel que décrit dans le plan de travail détaillé que le Groupe de travail sur la GRPC est en train d'élaborer avec l'aide du Secrétariat; et

PRENANT EN COMPTE que ledit groupe de travail a demandé aux représentants suppléants, dans une note de service en date du 26 mai 1999, que ces fonds excédentaires préalablement dévolus au renforcement des capacités dans le cadre du Projet de GRPC soient retenus et mis en réserve à d'autres fins de renforcement des capacités, et qu'il a accordé son appui au projet conjoint de la CCE et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ainsi qu'au projet connexe de la CCE et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), lesquels projets visent à trouver des solutions de rechange au DDT;

PAR LES PRÉSENTES :

AUTORISE ET CHARGE le Secrétariat, en conformité avec l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement et les Règles de procédure du Conseil de la CCE, et nonobstant les dispositions des paragraphes 5.3, 5.4 et 5.6 des Règles de gestion financière, et celles des résolutions n^{os} 98-10 et 98-13, de consacrer le solde des ressources visées par cette dernière résolution qui n'aura pas été dépensé aux fins susmentionnées d'ici le 31 décembre 1999 aux composantes de renforcement des capacités du Projet de GRPC, et ce, jusqu'au 30 juin 2000; et

AUTORISE ET PRESCRIT en outre que tous les fonds non dépensés d'ici le 30 juin 2000 aux fins susmentionnées soient affectés tel que le Conseil en décidera.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL :

Gouvernement du Canada
Par Norine Smith

Gouvernement des États-Unis d'Amérique
Par William A. Nitze

Gouvernement des États-Unis du Mexique
Par José Luis Samaniego